



LETTRE du CEERE

Septembre & Octobre 2025
Numéro 188

SOMMAIRE



- 
1. Éditorial
 2. La gazette de l'éthique animale
 3. Recension
 4. Agenda des mois de Septembre-Octobre 2025
 5. Ressources documentaires

1. EDITORIAL

La morale est objective

Selon une idée fort répandue, toutes les opinions morales se valent. Certains jugent que l'avortement est immoral, d'autres qu'il ne l'est pas, et ce n'est pas comme si les uns avaient raison et les autres tort. Non, il est vrai à la fois pour les uns que l'avortement est immoral et pour les autres qu'il ne l'est pas. Car, en affirmant que l'avortement est ou n'est pas immoral, tous ne font que décrire leurs états subjectifs d'approbation ou de désapprobation. Le prédicat « immoral » signifie simplement « désapprouvé par moi ». En un mot, les jugements moraux et les faits qu'ils décrivent sont subjectifs – appelons cette thèse *subjectivisme*.

Deux objections permettent de réfuter le subjectivisme. Selon le problème du désaccord, ce dernier est incompatible avec l'existence d'authentiques désaccords moraux.

Considérons ce dialogue :

Christine : « L'avortement est immoral. »

Anaïs : « L'avortement n'est pas immoral. »

Christine et Anaïs ont manifestement un désaccord. Puisqu'elles se contredisent, elles ne peuvent dire toutes deux la vérité.

Comparons cet autre dialogue :

Christine : « L'avortement est désapprouvé par moi. »

Anaïs : « L'avortement n'est pas désapprouvé par moi. »

Ici, Christine et Anaïs n'ont pas de désaccord. Puisqu'il se pourrait parfaitement qu'elles disent toutes deux la vérité, elles ne se contredisent pas.

L'objection est alors la suivante : si le subjectivisme était vrai, le second dialogue constituerait une traduction adéquate du premier (car, si les prédicats « immoral » et « désapprouvé par moi » étaient synonymes, on pourrait substituer l'un à l'autre dans un dialogue sans que celui-ci change

de signification) ; or le second dialogue ne constitue pas une traduction adéquate du premier (car il y a désaccord dans le premier mais pas dans le second) ; donc le subjectivisme n'est pas vrai. En affirmant que l'avortement est immoral, Christine lui attribue une propriété morale objective. Anaïs conteste que l'avortement possède cette propriété lorsqu'elle nie qu'il soit immoral. Et c'est en cela que consiste leur désaccord.

Selon le problème de l'erreur morale, le subjectivisme est incompatible avec la possibilité que quelqu'un se trompe en éthique. Considérons cette affirmation :

Éric : « Le métissage est immoral. »

Éric se trompe ; il affirme quelque chose de faux. Comparons cette autre affirmation :

Éric : « Le métissage est désapprouvé par moi. »

Ici, Éric ne se trompe pas ; il affirme quelque chose de vrai.

L'objection est alors la suivante : si le subjectivisme était vrai, la seconde affirmation constituerait une traduction adéquate de la première ; or la seconde affirmation ne constitue pas une traduction adéquate de la première (puisque le premier énoncé est faux contrairement au second) ; donc le subjectivisme n'est pas vrai. En affirmant que le métissage est immoral, Éric lui attribue une propriété morale objective. Son énoncé est faux, parce que le métissage ne possède pas cette propriété.

En somme, les jugements moraux et les faits qu'ils décrivent sont objectifs. Tout comme les énoncés « $2 + 3 = 5$ » et « La Terre est plate », les énoncés « L'avortement est moralement acceptable » et « Le métissage est immoral » représentent des faits indépendants des attitudes de leurs locuteurs. Que les faits en question correspondent ou non à la réalité, c'est toute la question.

François Jaquet,

*enseignant-chercheur en éthique à l'Université de Strasbourg (Faculté des
Sciences Sociales)*

And in English

Morality is Objective

It is often said that all moral opinions are equally valid. Some judge that abortion is wrong, others that it is not, and it is not as if some are right and others wrong. Rather, it is true both for the former that abortion is wrong and for the latter that it is not. For, in claiming that abortion is or is not wrong, all everyone is really doing is describing their subjective states of approval or disapproval. The predicate “wrong” just means “disapproved of by me.” In other words, moral judgments and the facts they describe are subjective—call this thesis subjectivism.

There are two main objections to subjectivism. According to the problem of disagreement, subjectivism is incompatible with the existence of genuine moral disagreement. Consider this exchange:

Christine: “Abortion is wrong.”

Anaïs: “Abortion isn’t wrong.”

Clearly, Christine and Anaïs disagree. Since their claims contradict each other, they cannot both be true.

Now compare this other exchange:

Christine: “Abortion is disapproved of by me.”

Anaïs: “Abortion isn’t disapproved of by me.”

Here, there is no disagreement. Since both their claims could perfectly well be true, they do not contradict each other.

The objection, then, is this: if subjectivism were true, would accurately translate the first (for if “wrong” and “disapproved of by me” were synonymous, one could substitute one for the other in an exchange without altering its meaning); but it does not (since the first exchange involves disagreement while the second does not), hence, subjectivism is false. When Christine says that

abortion is wrong, she ascribes it an objective moral property. Anaïs denies that abortion has this property. That is the essence of their disagreement.

According to the problem of moral error, subjectivism cannot accommodate the existence of moral mistakes. Consider this statement:

Éric: "Race-mixing is wrong."

Éric is mistaken; he asserts something false. Now compare this other statement:

Éric: "Race-mixing is disapproved of by me."

Here, Éric is not mistaken; he is asserting something true about himself.

The objection, then, is this: if subjectivism were true, the second claim would accurately translate the first; but it does not (since the first is false while the second is true); hence, subjectivism is false. When Éric says that race-mixing is wrong, he ascribes it an objective moral property. His claim is false because race-mixing does not have that property.

All in all, moral judgments and the facts they describe are objective. Just like the statements " $2 + 3 = 5$ " and "The Earth is flat," the statements "Abortion is morally acceptable" and "Race-mixing is wrong" represent facts independent of the attitudes of their speakers. Whether the facts in question correspond to reality or not is the whole issue.

François Jaquet

Teacher- Researcher in ethics at University of Strasbourg (Faculty of Social Sciences)

2. LA GAZETTE DE L'ETHIQUE ANIMALE

La conscience de devoir respecter la vie nous en rend responsable

En 2025, on fête les 150 ans de la naissance d'Albert Schweitzer, humaniste à la fois musicien, théologien, pasteur luthérien, philosophe et médecin, prix Nobel de la paix en 1952. Il se met au service de l'humanité souffrante en Afrique à l'âge de 30 ans en créant un dispensaire de brousse à Lambaréné au Gabon. Il y prône le dévouement, le respect de l'individu, de sa personne, son ethnie, ses coutumes, en luttant contre l'égoïsme et l'instinct de suprématie. Dans son livre *Respect et responsabilité pour la vie*¹, A. Schweitzer développe une éthique qui ne s'applique pas qu'aux relations humaines. Il nous faut reconnaître notre appartenance à l'ensemble du monde vivant et donc assumer notre devoir et notre responsabilité envers lui, notre position anthropocentrique devenant indéfendable. Pour lui le fondement universel de cette éthique du respect de la vie est inscrit dans la conscience humaine (tu ne tueras pas), ce n'est pas une simple compassion, il caractérise l'humanité même de l'homme. Il faut voir dans la vie non seulement la beauté, le mystère et les merveilles (de l'unicité d'une cellule naît la diversité) mais également la cruauté, la nécessité où se trouvent les vivants de dévorer d'autres vivants pour vivre, se nourrir, grandir et se reproduire. Les lois de la nature et la loi morale sont antinomiques mais l'humain se doit d'avoir du respect pour tout ce qui est vie et d'agir en ce sens. La puissance, l'obstination de la vie, du vouloir vivre, de croître qui lui sont inhérentes montrent à l'homme qu'il est un être qui veut vivre au sein d'une myriade de vies qui veulent aussi vivre. *Je suis vie qui veut vivre, entouré de vie qui veut vivre* écrit A. Schweitzer défenseur de l'écologie, de la nature par de petits gestes insignifiants. Il pose des questions qui sont toujours d'actualité : si les hommes en arrivent à se massacrer (première guerre mondiale) n'est-ce pas parce que dans leur enfance ils n'ont pas été élevés dans la compassion ? A quelle distance se situe la limite entre la vie sensible et consciente ? Où s'arrête la vie animale et où débute celle des plantes ?

¹Albert Schweitzer, *Respect et responsabilité pour la vie*, Arthaud, Paris, 2019.

Ses propositions, récoltées au fil de la lecture, n'ont pas perdu non plus de leur acuité. Il est conscient que l'être humain ne peut tirer sa nourriture de l'air et du sol, qu'il lui est nécessaire de supprimer des vies mais ce ne doit pas être inutilement et il doit en assumer la responsabilité. Par principe de précaution, l'homme doit partager le monde avec tous ceux qui le peuplent et reconnaître à chaque être vivant la place non fongible qui lui revient dans la chaîne de la vie, respecter la vie de l'animal antipathique comme celle du nuisible sauf s'il y a nécessité de l'éliminer. Il en va de la responsabilité de l'homme pour tout ce qui vit, la nature, l'humanité, la planète et de son devoir de réparer, sauver, replanter tout ce qu'il a détruit. L'humanité est coupable de ce qu'elle fait subir aux animaux asservis et exploités sans merci, sa dette envers eux est immense. Tuer une bête ne doit pas être un spectacle, un sport, ni une éducation de virilité. Ce qui importe c'est d'agir non par instinct ou passion mais comme des êtres responsables et conscients en évitant de faire subir des souffrances inutiles. Il est difficile à un citadin ayant grandi entre des murs de parvenir à la vraie humanité, il n'a jamais vécu avec la nature, il ne la connaît pas et ne sait apprécier sa juste valeur. D'où la nécessité d'enseigner le respect de la vie et ce qui fait la personnalité, l'affectivité profonde de chaque animal. L'extinction de l'humanité reste une hypothèse plausible. Malgré sa capacité à s'autodétruire, l'homme se doit de vivre, d'aimer la vie, la servir de son mieux et s'abstenir de nuire. Essayer d'aider les êtres vivants en détresse, favoriser l'épanouissement de tous, contribue au perfectionnement de soi. En 1854, le chef indien Seattle affirmait déjà que le vivant ne faisait qu'Un « *Ce n'est pas l'homme qui a tissé la trame de la vie, il en est seulement un fil. Tout ce qu'il fait à la trame il le fait à lui-même.* »

Claire Borrou

vétérinaire, master en éthique animale, DU de droit animalier.

3. RECENSIONS



Guillaume Le Blanc. Les passions dangereuses. Ed Albin Michel (2025)

Guillaume Le Blanc, professeur de philosophie politique et sociale à l'Institut Humanités, Sciences et Sociétés, est connu pour ses réflexions et publications portant sur la précarité, les inégalités, les vulnérabilités... Il se plie, dans son dernier ouvrage, à un exercice philosophique en apparence classique : celui de l'analyse des passions. Il s'intéresse plus particulièrement à neuf passions dangereuses, qui « littéralement, nous rongent, empêchent de bien vivre, nous rendent éternellement insatisfaits » (p. 10) : paresse, lâcheté, mensonge, envie, jalousie, peur, haine, colère, ressentiment. Mais tout en s'y référant, il complète l'analyse psychologique et morale de ces passions, par la recherche de leur origine sociale et ébauche les pistes qui pourraient nous en délivrer : les passions dangereuses « ne sont pas tant des défaillances de notre personnalité que des manières d'être largement suscitées et encouragées par le monde social dans lequel nous vivons » (p. 20)

Le livre examine successivement chacune des passions d'abord en référence aux analyses classiques qu'en ont pu faire d'autres penseurs (Spinoza, Descartes, Locke, Kant, Nietzsche...), puis il pointe leur origine sociale et propose des voies pour se libérer de ces passions et plus largement de « la tristesse d'être soi (...) exploitée ad nauseam par les gouvernants » (p. 28-29).

Il analyse ainsi la paresse, favorisée par l'envahissement de nos vies par les dispositifs numériques et dont on pourrait se sortir par l'adhésion à une idée, un collectif ; suivent l'analyse des causes sociale et des remèdes à la lâcheté (assignation à une position hiérarchique/réaction collective contre l'acceptation de l'indifférence), au mensonge (passion du pouvoir et du gain/refus du

moindre gain issu de la prise de pouvoir abusive), à l'envie (convoitise du bien d'autrui, désir mimétique/ critique sociale en faveur d'une redistribution des biens), à la jalousie (passion de la propriété /reconnaissance concomitante de la liberté et de l'égalité),à la peur (culture sociétale et médiatique du danger / insouciance et micro-célébration des actes ordinaires de la vie), à la haine (passion de l'individualisme négatif fruit de la peur de l' (des) autre(s) / « juste colère »).

Le ressentiment est décrit comme passion récapitulative, « seule façon de vivre dans les passions dangereuses (...) qui leur confère une justification externe » (p. 236-7). Le ressentiment, le plus souvent rumination à plusieurs, apparaît comme une insatisfaction de la forme de vie vécue, insatisfaction possiblement manipulée par les autocrates de tout bord. Seul l'enthousiasme peut défaire le ressentiment, enthousiasme des « micro-crétations de la vie ordinaire, l'insouciance, le courage de la vie à plusieurs » (p. 253)

En conclusion, Guillaume Le Blanc invite à résister à la post mélancolie, au fait de « ne pas pouvoir imaginer un futur non mélancolique » en instaurant une nouvelle présence à soi, en ne s'égarant pas, comme nous l'invite les passions dangereuses dans le monde des autres. « La réponse aux passions dangereuses ne sera pas éthique ni psychologique, elle sera sociale et politique (...partant) d'une enquête sur les expérimentations collectives à opposer à la tristesse » (p. 267) afin de mieux nous rendre attentifs aux moyens de lutter, et ainsi nous permettre de nous battre à armes égales contre les forces négatives qui nous terrassent.

*Dr Patrick Karcher,
médecin gériatre, directeur du site alsacien de l'Espace de Réflexion Ethique du
Grand Est*



Mathieu Bellahsen. La santé mentale, vers un bonheur sous contrôle. Ed. La fabrique. 2014

En cette année consacrée « Santé mentale, grande cause nationale », il peut être utile de (re)lire le livre de Mathieu Bellahsen. Paru il y a une dizaine d'année, au décours d'une année consacrée à la même cause, son analyse reste, malheureusement, tout à fait actuelle. Dans son ouvrage, l'auteur, psychiatre de secteur, dissèque le concept de santé mentale « construction qui s'insère dans le jeu des normes du temps présent », et notamment celles du néolibéralisme, sur la figure de l'auto-entrepreneur, formant les mentalités à la maximalisation de son capital individuel. Il dénomme ainsi santé mentalisme, l'articulation de la santé mentale et du néolibéralisme, au service de la gouvernamentalité néolibérale, se référant à Foucault mais aussi Dardot et Laval. L'auteur retrace, dans un premier temps, les étapes historiques de l'apparition du concept d'hygiène puis de santé mentale, initialement marquée par une volonté progressiste, de remise en cause des pratiques asilaires, d'ouverture vers l'extrahospitalier et de réhabilitation du lien social des malades avec la société (Edouard Toulouse, Hôpital de St Alban), mouvement accéléré par la découverte des neuroleptiques et l'extension de la psychanalyse. Dans les années 70 et le mouvement d'antipsychiatrie (Basaglia), le concept de santé mentale devient moyen de lutte contre la hiérarchie et les a priori d'incurabilité et de dangerosité des maladies psychiatriques. De 1983 date le début d'un virage néolibéral par la restructuration de la santé selon des normes industrielles et financières. La psychiatrie est alors sommée de se concentrer sur la gestion des situations de crise et de déléguer l'accompagnement au secteur médico-social. Elle est, par ailleurs, progressivement reprise en main par la psychiatrie universitaire à dominante

organiciste. La diffusion des classifications internationales CIM et DSM accélère ce mouvement : la classification en troubles et désordres évacue la recherche causale et encore plus la contextualisation socio-économique.

Dans le même temps, la santé mentale est affichée comme une priorité de santé publique. 2005 est déclarée année OMS de la santé mentale. Les définitions de l'OMS de la santé mentale en font une des conditions de la qualité de vie mais aussi de la productivité, « de réaliser notre potentiel, de bien apprendre et de bien travailler ». En 2013 la santé mentale et les troubles psychiques deviennent grande cause nationale française, devant la constatation statistique d'une dégradation de la santé mentale, sans remise en cause de la réalité mesurée et des outils de mesure, faisant de la santé mentale un concept flou.

Mathieu Bellahsen s'intéresse à l'évolution du discours sur l'autisme. Dans un contexte d'insuffisance des moyens accordés à la pédopsychiatrie, on assiste à une vague en faveur de la recherche organiciste et des approches comportementales, au détriment de la psychanalyse et de la psychothérapie institutionnelle. C'est l'instrument, le test, qui dicte ce qui doit être évalué et non la subjectivité du patient. L'autisme devient trouble neurodéveloppemental, niant toute la complexité singulière et relationnelle de la pathologie.

Il analyse ensuite la place de la notion de bien-être dans l'évolution des définitions de santé et de santé mentale. D'absence de maladie (Leriche) ou de capacité à surmonter les maladies (Canguilhem), la santé devient dans la définition de l'OMS de 1948 un état complet de bien-être physique, mental et social. La santé devient ainsi une norme idéale contraignante à laquelle l'individu est sommé de s'adapter. La santé mentale suit le même mouvement conceptuel devenant un bien-être qui permet à l'individu de se produire (se réaliser), de produire de la richesse et de s'adapter. La positivité des définitions de la santé mentale agit comme une négation de la condition humaine faite aussi d'aléas, de souffrances permettant de se construire. Après 2008, on décrit 3 santé mentale : la négative correspondant aux maladies psychiatriques, la souffrance psychologique et psycho-sociale et la santé mentale positive qui devient chose publique au service d'une « efficience de tous (pour) façonner des subjectivités compatibles avec la norme concurrentielle ».

L'année 2025 de la santé mentale met l'accent sur la santé mentale positive et sur la prise en soin de la souffrance psychologique. Parallèlement, on assiste à une diminution majeure des moyens en psychiatrie et une stigmatisation répétée de la dangerosité des malades appelant au renforcement sécuritaire. Le financement majoritaire des recherches en neurosciences entérine également l'idée que seul le médicament est le traitement.

Patrick Karcher



Amandine Andruchiw. Végétarismes pluriels et déprise carniste. Approche philosophique. Ed éPUre (2025)

Ce livre, issu de la thèse de philosophie de l'autrice intitulée Le végétarisme en question, de la centralité des marges, interroge la manière dont les choix alimentaires reflètent des choix collectifs et politiques.

Elle rappelle que, si le végétarisme est pluriel, il est toujours une remise en cause de la consommation de viande et plus largement de ce qu'elle dénomme le carnocène, « ère de l'appropriation des corps par la vue, la mandication, le sang, la fragmentation de l'identité, la confiscation des ressources » (p. 33). Sa réflexion ne se limite pas à la seule éthique animale, mais englobe le réseau d'interactions plurielles (politiques, économiques, culturelles, etc.) qui structurent notre rapport au vivant, humain et non humain.

L'humain est omnivore et mange donc de la viande par choix, mais ce choix a été fortement orienté par « un système de croyance, une idéologie, une manière de voir et de vivre le monde, de considérer les autres espèces » (p. 26) : l'homme jugé supérieur acquérant, de ce fait, un droit de prédation sur l'animal (zoophagie) ou la viande, présentée totalement désanimalisée, perdant son lien avec l'animal (sarcophagie).

Le livre compte trois grandes parties, s'intéressant successivement aux discours qui soutiennent ou interrogent notre mode d'alimentation, puis aux penseurs qui, notamment dans les années 70, ont réfléchi et critiqué la société de consommation naissante, enfin aux réflexions élargies sur le système de domination rendant possible le carnocène, portée par les écoféministes.

Les diverses formes du solutionnisme technologique, devant permettre la poursuite des logiques de prédation et d'accumulation, sont interrogées (croissance verte, transanimalisme, ...). Cette géo-ingénierie développée sans aucun contrôle donne l'illusion de réparer la nature mais ne remet pas en cause la croissance incontrôlée à laquelle, in fine, elle participe.

La fiction permet de cerner les tensions éthiques générées par la consommation de viande. L'autrice analyse ainsi des fictions mettant en scène les rapports violents entre homme et animal (Règne animal de Jean Baptiste Del Amo), le mythe de la viande heureuse (Le chant du poulet sous vide de Lucie Rico), l'homme devenu lui-même viande dans des dystopies suite à une invasion extra-terrestre (Défaite des maîtres et possesseurs de Vincent Message), à une guerre chimique (Cadavres exquis d'Augusta Bazterrica), ou une extinction animale (Maddadam de Margaret Atwood).

Ces écofictions ont, pour l'autrice, un rôle d'éducation, de réflexion éthique de nos pratiques actuelles en modifiant la perspective : « en détruisant la limite, on la crée et on la montre » (p. 93). « Analphabètes de l'angoisse » selon les termes de Gunther Anders, nous sommes incapables de saisir les conséquences de nos actes (3,2 millions d'animaux tués tous les jours en France). Amandine Andruchiw note que les pratiques végétariennes ne trouvent pas de place dans ces fictions (car trop éloignées du modèle dominant ?).

Elle fait ensuite appel aux concepts toujours actuels des penseurs des années 70-80, pour réfléchir et espérer réformer la société de consommation : Illich (outil, convivial, homme austère), Gorz (norme du suffisant au sein d'un nouveau pacte social), Castoriadis (la liberté par l'auto-limitation), Latouche (abondance frugale). Ces réflexions peuvent s'appliquer, selon l'autrice, à l'alimentation et au végétarisme. Il faut décoloniser nos imaginaires actuellement déterminés par les lois du marché et du carnisme en réhabilitant par le commun les économies

de la subsistance, en favorisant l'autonomisation de nos désirs. Le végétarisme peut participer de cette décolonisation.

Les réflexions de Donna Haraway sur la reconnaissance de notre position d'interdépendance permanente dans un seul et même compost universel, permettent aussi de décaler notre regard, d'imaginer la position de l'animal. De même les écoféministes des années 70, parties de luttes de terrain appellent à dépasser les dualismes (nature/culture, femme/homme) générant une dévalorisation implicite d'un des termes, pour accepter nos vulnérabilités partagées, se fondant sur une éthique relationnelle et contextuelle de la responsabilité proche de l'éthique du care.

Le végétarisme permet de déconstruire les discours (langage dévalorisant l'animal) et les pratiques alimentaires pour faire communauté autrement, pour développer un rapport au monde moins violent et injuste, pour penser un monde solidaire dont nous sommes un membre. « Le végétarien doit avant tout décider de parler de ce qu'il voit derrière le voile des faux-semblants au moins autant que de cesser de manger de la viande » (p. 223) « il incarne la transgression des frontières, la remise en question des agencements sociaux et politiques existants et à venir » (p. 224) donnant une valeur morale aux aliments qui sont dans l'assiette. Tout en se méfiant d'un végétarisme ontologique, celui d'un consommateur privilégié, niant d'autres contextes où des choix alimentaires limités doivent conduire à la consommation de viande

En conclusion l'autrice appelle à « défendre des végétarisme contextualisés, territorialisés, animés, vivants, joyeux, comme autant de boussoles vis-à-vis d'une réalité riche et complexe » (p. 277).

Patrick Karcher

4. AGENDA

Lundi 6 octobre 2025, 16h15-18h15

Séminaire interdisciplinaire de recherche 2025-2026, Des catastrophes collectives au sujet catastrophé, proposé par Tatiana Victoroff & Jean-Christophe Weber.

On s'inscrit par simple mail à jean-christophe.weber@chru-strasbourg.fr ou à victoroff@unistra.fr. Détails à venir prochainement sur le site du CEERE et le site LETHICA.

Lieu : Salle 14-15, bâtiment d'anatomie, site de l'hôpital civil.

Vendredi 10 et 11 octobre 2025 :

34e Rencontres Santé Société de Euro Cos Humanisme & Santé, Georges : « Art et santé, regards croisés ». Lieu : Faculté de médecine

Plus d'informations : <https://ethique.unistra.fr/evenements/agenda/evenement/journee-eurocos-vendredi-04-10-2024-et-samedi-05-10-2024>

Mercredi 15 octobre 2025 :

Conférence sur la protection de la santé à Strasbourg (Directorate of Social Rights, Health and Environment - Council of Europe)

La Conférence 2025 sur la protection de la santé présentera les actions globales et intersectorielles menées par le Conseil de l'Europe pour faire progresser la protection de la santé en tant que droit humain et réaffirmera son engagement à veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte.

En plus de la conférence, la journée comprendra :

Portes ouvertes sur la santé : divers services tiendront des stands pour présenter leurs contributions à la protection de la santé.

Une cérémonie dédiée à la signature ou à la ratification par les États et l'UE de conventions clés liées à la santé.

Programme :

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=grBJPtViSUilsIbtUZKH0INCR30u-F5EhUzeDKo60G9UNzc3UFVLOVBUQzcwVU9WVzJDOEFRTetWQS4u>

Date limite pour inscription, 15 septembre.

Contact: health@coe.int

Une retranscription en direct est prévue.

Lundi 3 et 4 novembre 2025

Journées d'étude " Comment réfléchir à l'Intelligence Artificielle en Europe ?", organisées par le Séminaire « Éthique et droits de l'homme » (Frédéric Rognon).

Lieu : Palais Universitaire, Université de Strasbourg

Plus d'informations : <https://formations.unistra.fr/fr/formations/diplome-d-universite-du-diu-DU/du-theologie-catholique-FH216/diplome-superieur-de-theologie-catholique-dstc-theologie-pastorale-PR2047/ue5-deuxieme-seminaire-dans-discipline-mineure-s1-EN50011/ethique-et-droits-de-l-homme-EN19877.html>

5. RESSOURCES DOCUMENTAIRES

L'Espace Ethique Régionale du Grand-Est (site Alsacien) a proposé au cours du printemps 2025 une série de Webinaires sur le thème « **Que disent les mots de la fin de vie ?** ». Les vidéos peuvent être consultées sur <https://www.erege.fr/alsace/actu-travaux/serie-de-webinaire-que-disent-les-mots-dans-les-lois-sur-la-fin-de-vie/31/actu>

Vidéos du Forum européen de Bioéthique (dont celles de 2025 sur le thème : Santé mentale et bioéthique : <https://www.forumeuropeendebioethique.eu/archives>.

Vous pouvez retrouver tous les enregistrements vidéo des Journées internationales d'éthique ou des émissions impliquant le CEERE depuis la page web Canal C2 Éthique : <http://www.canalc2.tv/theme/ethique>

Par ailleurs vous pouvez également retrouver depuis le site de la Fondation Ostad Elahi des entretiens filmés, ainsi que des conférences, des colloques (sur la solidarité, la famille, l'entreprise...) centrés sur l'éthique : www.fondationostadelahi.tv